



ADRER

Association pour un développement réfléchi et équilibré du Rayol-Canadel

Rayol Park 83820 Rayol-Canadel sur Mer, www.adrer.fr

Bilan de l'équipe municipale fin de mandat

2^{ème} partie

Programme 2020	Situation mi 2023	Situation fin 2025
LES ACTIVITES ET SERVICES DE PROXIMITE, BASE DE NOTRE ECONOMIE ET DE NOS EMPLOIS		
Développer les services de proximité en lançant le projet dans l'ancienne carrière 3 commerces et 4 locaux pour les artisans sont à l'étude. Une station-service automatique 24/24 avec station de lavage et distributeur de bonbonnes de gaz	Le permis de construire a été accordé pour une résidence avec la présence d'une petite zone commerciale et de bureaux, mais pas de commerce de bouche de l'ordre de 300m ² , ainsi que 3 grands garages pour artisans, et 8 logements pour saisonniers. Le promoteur a l'obligation de fournir une station-service 24x24 automatique. Le permis de construire étant contesté judiciairement par certains riverains, le projet est retardé jusqu'à la décision définitive.	Le projet est en voie d'être réalisé avec un immeuble limité à 2 étages ("Rayol Bay") et le chantier est en cours. Un espace services aux véhicules est prévu (lavage, bornes de recharge, ...) en remplacement d'une offre carburants
Promouvoir l'interactivité entre les services et les commerces pour faire vivre l'économie locale	Ce projet s'inscrit dans le projet carrière ci-dessus.	Même commentaire - voir ci-dessus
Soutenir les services de proximité (la poste, le médecin, ...).	La propriété des locaux de la poste par la commune, avec un loyer modéré et des travaux menés comme la réfection du hall d'accueil, la climatisation, la présence d'une petite cuisine, permet de mieux négocier la pérennité du service de type "facteur/guichetier". Le soutien aux services de santé reste constant par la mise à disposition des locaux.	Projet mené à son terme

<p>Une large offre de commerces et services pour éviter d'aller chercher ailleurs qu'au village. Soutenir les projets d'activités sur la commune</p>	<p>La présence d'un pisciniste est envisagée dans la cadre du projet "carrière".</p>	<p>Projet réalisé avec "Rayol Bay" La municipalité reste à l'affût de toute opportunité de vacance de local commercial. Par exemple la petite boutique inoccupée située en face du cabinet médical est ciblée dès que les ayants droit de la propriétaire décédée seront identifiés. D'autres possibilités sont en ligne de mire</p>
<p>Par exemple, aider à l'installation de la micro-crèche.</p>	<p>Micro-crèche prévue sous le Casino Shop. Des problèmes d'étanchéité bloquent le démarrage des travaux, dans un contexte complexe de responsabilités entre les propriétaires actuels et futurs et le locataire Casino. Une recherche de fuites est prévue en juin. Pour l'exploitation de la crèche, qui sera finalement une « Maison d'Assistance Maternelle », trois personnes se sont portées candidates.</p>	<p>Les problèmes d'étanchéité sont résolus Il et confirmé qu'il s'agira d'une maison d'assistance maternelle dont le régime est plus souple.</p>
<p>Poursuivre le développement des activités avec Strande, notre ville jumelée.</p>	<p>Ceci est réalisé en permanence grâce à Rayol-Europe, au bénévolat, à l'engagement des élus et des Rayolais. Le 5^{ème} anniversaire de la signature de l'accord de jumelage s'est déroulé au Rayol pendant la semaine de Pâques 2023 avec une importante délégation allemande et a été renouvelé à Strande en Mai 2023.</p>	<p>Les activités de Rayol Europe restent d'une grande richesse et ont atteint un haut niveau de récurrence de diversité et de qualité grâce au dynamisme des bénévoles qui l'animent</p>
<p>LES LOGEMENTS, UN DEVELOPPEMENT RAISONNÉ POUR REVITALISER LE VILLAGE</p>		
<p>Offrir une aide logistique à la création d'entreprise au travers des services proposés par la Communauté de Communes</p>	<p>L'intercommunalité, qui dispose d'une compétence « Maison des Entrepreneurs », est l'interlocuteur privilégié pour les candidats à l'installation ou à la reprise d'une activité. Un élu est en charge de cette mission.</p>	<p>Cette compétence est assurée par l'intercommunalité. La mise à disposition de locaux dans le cadre du projet "Rayol Bay" s'inscrit dans cet élément de programme</p>

<p>Poursuivre la réalisation de logements pour actifs. Après la réalisation de 10 logements à l'Orée de Pramousquier, finaliser la création de logements pour actifs sur le terrain Morel (10 à 12 logements).</p> <p>Etudier l'extension de la résidence Paulette Gola. Des constructions s'intégrant dans notre environnement en location ou en accession sociale</p>	<p>Projet en cours. Dans le cadre du projet "œur village" il est prévu des logements pour actifs, jadis rejetés par certains habitants. Le nombre exact n'est pas encore fixé car seule la répartition entre espaces verts et volumes construits est en cours de finalisation. On peut évoquer une estimation de l'ordre de 25 logements répartis entre location et accession à la propriété.</p> <p>La construction de 5 logements supplémentaires à la résidence Paulette Gola est à l'étude.</p>	<p>Ce projet avance bien, il est capital pour l'avenir du village qui perd ses habitants. Le programme prévu dans le prolongement des résidences "Paulette Gola" est lancé au lieudit "le Montanard" avec 6 logements communaux.</p> <p>Le projet au cœur du village a été retardé par des recours. La prochaine municipalité devra le mener à terme avec un nouveau périmètre</p>
<p>Poursuivre la rénovation du parc de logements communaux.</p>	<p>Action toujours en cours. 71% du parc a été rénové, dont les appartements situés sous la Poste. Ce qui reste à faire sont les logements occupés et les rénovations lourdes ne peuvent se faire qu'en cas de libération.</p>	<p>Le programme s'est poursuivi avec un budget annuel de 60 000€ pour des rénovations.</p> <p>Quelques interventions restent à réaliser</p>
<p>Poursuivre le projet de réalisation d'une résidence service Séniors au centre du village.</p>	<p>Le projet se poursuit et devrait aboutir, il est intégré dans le projet "œur village".</p>	<p>Voir plus haut</p>
<p>L'ENFANCE ET LA JEUNESSE, NOTRE AVENIR</p>		
<p>Une micro-crèche / halte-garderie</p> <p>La modernisation de l'école Lou Calen</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réfection de la cour des primaires - Installation de la climatisation dans les classes - Augmentation de la part de bio à la cantine - Projet d'un poulailler - Maintien de l'achat de livres pour la bibliothèque 	<p>Voir plus haut.</p> <p>La cour des petits est réalisée, celle des grands est programmée. La climatisation réversible est installée dans les classes. Le reste sera fait dans la foulée, permettant l'arrêt de la chaudière à gaz pour un meilleur coût et un confort accru. En parallèle est prévu l'installation de panneaux photovoltaïques.</p> <p>Le changement de fournisseur pour la prestation cantine s'est accompagné d'une amélioration de qualité des repas et limite le gaspillage. Le projet de poulailler n'a pu être développé faute de volontaires, les employés de mairie ne pouvant être dégagés pour cette tâche nécessitant un engagement permanent. Une subvention annuelle de 500€ est accordée à la bibliothèque pour renouveler les ouvrages scolaires.</p>	<p>Voir plus haut</p> <p>Programme réalisé (à l'exception de la cour des grands qui sera réalisée et du photovoltaïque dont la partie la plus importante exige de la part de l'auteur des subventions une lourde étude de rentabilité)</p>

La restructuration du terrain de jeu de la résidence Paulette Gola	Projet gelé en attendant une décision définitive sur l'emplacement de l'agrandissement de la résidence (cf supra). Un projet alternatif est en cours de réflexion	Le programme Montanard (cf plus haut) en a pris la place
Identifier avec les parents/enfants concernés ce qu'il est utile d'installer : un autre city-stade, un skate-park ou autre chose selon les besoins des habitants	L'observation du "marché" suggère qu'un city stade suffit aux besoins	Sans changement le "marché" n'ayant pas évolué
Remise en état du terrain de pétanque pour tous	La totalité des allées du jardin de la mairie a été nivélée. Il manque des volontaires pour structurer l'activité au sein d'une association (cf supra)	Programme réalisé – des volontaires sont toujours attendus pour assurer l'animation
L'accès aux activités extra-scolaires Maintenir le centre de loisirs et élargir ses activités. Développer les partenariats avec les communes voisines. Les accords passés avec CAVALAIRE permettront à nos enfants d'avoir accès à de nombreuses activités : La musique en complément du Conservatoire de Cogolin, les arts plastiques et la médiathèque Tous les sports proposés au gymnase Le foot, le tennis, la plongée, l'école de voile...	La passation d'accords bilatéraux avec les nombreuses associations cavalairoises s'est avérée complexe. Une solution plus simple a été mise en œuvre par l'octroi d'une aide de 100 € par enfant pour les inscriptions dans les clubs choisis par les parents. Pour la musique et en partenariat avec l'école Rostropovitch (intercommunalité), un professeur de musique vient régulièrement à l'école communale. Activité très appréciée.	Programme réalisé par la prise en charge communale des frais d'inscription (avec plafond de 100€)
Prise en charge par la commune d'une partie ou de la totalité des frais d'inscription dans le cadre du Pass Jeunes	Cf supra.	
Création d'une carte jeune qui permettra : <ul style="list-style-type: none">- De s'identifier directement auprès des associations partenaires- De bénéficier de tarifs préférentiels- D'utiliser des paddles l'été sur nos plages- D'accéder à des associations de la commune : école de pétanque...	Solution trop complexe à mettre en œuvre à laquelle il a été préféré la solution alternative de l'aide financière (voir plus haut).	
Étudier la mise à disposition d'un lieu dédié aux jeunes . En attendant, mettre à disposition des jeunes les 2 salles des associations.	Étude non réalisée et repoussée pour l'instant faute d'encadrement approprié.	Situation non modifiée. La mise à disposition de logements pour actifs vise à permettre l'installation de jeunes ménages et donc de jeunes

LA SOLIDARITE ET L'AIDE AUX FAMILLES		
<ul style="list-style-type: none"> - Développer encore la politique sociale du village et continuer à développer l'aide aux plus démunis. - Mieux faire connaître aux villageois les aides auxquelles ils pourraient prétendre. - Renforcer le plan canicule en informant au plus près les personnes les plus fragiles. - Agrandir le cercle de bénévoles pour aider les personnes en difficultés. - Développer davantage le modèle du maintien à domicile pour les seniors. - Continuer les rencontres sociales à destination des seniors et apporter des innovations avec des ateliers animés par des bénévoles. 	<p>Ces projets se concrétisent par la renaissance du club Rencontres et Amitiés dont les activités ont été fortement dynamisées par une équipe de bénévoles qui réalisent des activités de tous ordres bien appréciés.</p> <p>L'autre volet est la poursuite des activités du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) avec un accroissement du nombre de bénévoles et une répartition précise des affectations. Chaque membre suit 2 à 3 personnes.</p> <p>Alertes canicules suivies.</p> <p>Plusieurs habitants démunis ont été relogés par la commune.</p>	<p>Activité récurrente menée de manière très suivie par les bénévoles</p> <p>Remarque ADRER : la police qui exerçait une certaine vigilance sur la population fragile, s'est dégagée de cette pratique indispensable pour identifier les besoins</p>
<p>Le Cimetière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extension au nord et à l'est - doubler la capacité du columbarium - Mise à disposition permanente deux caveaux libres pour les familles - Permettre l'accès à la maison funéraire de Bormes-les-Mimosas 	<p>Les projets d'extension liés au cimetière ont démarré depuis longtemps. A l'est un accord a été passé avec les propriétaires voisins, ce qui est loin d'être le cas pour l'extension nord qui se heurte aux caprices du propriétaire, lequel n'est autre que le propriétaire des voies basses de la Tessonnière, étant rappelé que l'emprise ciblée ne fait pas partie de la ZAC de la Tessonnière.</p> <p>Le columbarium est d'une capacité suffisante. La mise à disposition de deux caveaux libres étant trop complexe, un accord a été passé avec un prestataire extérieur pour la mise à disposition de caveaux prêts à l'emploi, livrables en 48 heures. Enfin un accord a été passé avec un syndicat de communes (Bormes, Le Lavandou) pour utiliser la maison funéraire.</p>	<p>L'achat de la parcelle a été réalisé après d'âpres négociations, le projet va donc avancer</p>

LES ASSOCIATIONS, MOTEUR DU VILLAGE		
Continuer à soutenir activement les associations car elles contribuent au bien-être de tous les habitants (permanents et secondaires). Pour que le Rayol-Canadel soit une commune vivante et animée pour tous, toute l'année. Reconduire les subventions afin d'aider au fonctionnement des associations.	Cette action est maintenue et renouvelée d'année en année. La taille des services communaux impose le recours au bénévolat associatif.	Programme réalisé. Les subventions aux associations sont maintenues
Poursuivre le lien entre le conseil municipal et les associations avec les conseillers adhérents et/ou membres du conseil d'administration pour participer à la vie associative.	De nombreux élus sont également engagés bénévolement dans les associations.	
Continuer à mettre à disposition les services et la logistique de la mairie quand nécessaire.	Cette facilité est maintenue mais il a fallu introduire un minimum de procédure et de contrôle pour éviter les comportements légers voire certains abus comme la disparition de matériels.	Programme récurrent et actif
Perpétuer la mise à disposition de lieux , de salles pour le fonctionnement des associations.	Toujours réalisé.	Programme récurrent et actif avec un renforcement des mesures de garanties pour éviter les dérives Remarque ADRER : la mise à disposition de salle des fêtes rénovée s'avère très contraignante pour les associations
Accompagner et soutenir de nouvelles associations .	Deux nouvelles associations ont été créées durant ce deuxième mandat « Vivre au Rayol » et « Les Amis des Soirées Romantiques ». La commune n'a jamais refusé une aide à une association, elle espère la création d'une association de pétanque.	Aucune bonne volonté disponible pour animer un club de pétanque
DES ANIMATIONS TOUTE L'ANNEE, BASE DE LA CONVIVIALITE		
La rénovation de la salle des fêtes sera mise à l'étude pour permettre de moduler les espaces à l'aide de cloisons amovibles. Tout sera réétudié : l'acoustique, l'éclairage, le chauffage pour la moderniser et la rendre polyvalente.	Les études préalables faites avec le CAUE sont achevées. Une difficulté budgétaire surgit car avant de revoir les aménagements et agencement il est indispensable de refaire toute l'étanchéité du bâtiment.	Projet réalisé. 500 000€ ont été investis (travaux, matériels et équipements) Reste la pose de nouvelles portes vitrées pour cause de retard de fabrication et la reprise des étanchéités qui est en cours

DEVELOPPER NOTRE TERROIR ET SON ENVIRONNEMENT		
Faire revivre une ferme avec une activité "agro écologique" Projet privé que la commune soutient. Au cœur de la Corniche des Maures sur l'ancienne « maison brûlée » en direction du col du Canadel. Sur 60 hectares boisés, 15 seront classés en zone agricole grâce à une révision du PLU.	Le PLU en cours de révision prévoit ce projet. Les autorisations administratives sont en cours d'examen, l'issue s'annonce complexe.	Projet très complexe administrativement, abandonné en raison des injonctions des services de l'Etat (études complémentaires ...) Remarque ADRER: services de l'Etat qui ne manifestent aucune appétence pour le projet en dépit des politiques publiques favorables au développement des terres agricoles
Création d'un jardin potager partagé L'association « L'abeille du Rayol-Canadel » bientôt créée portera ce projet de potager partagé. Nous mettrons à disposition un terrain communal pour permettre à cette association de créer un jardin potager en culture raisonnée et partagée.	Ce type d'initiative ne peut être menée à bien que par des bénévoles. Ceux qui s'étaient manifestés pour ce projet sont partis de la commune. L'optique serait maintenant de créer des jardins familiaux. Une réflexion est en cours sur un terrain identifié.	Abandon du porteur de projet
Lutte contre le frelon asiatique Nous renouvelerons le partenariat avec une Entreprise spécialisée dans la destruction des nids avec une prise en charge complète des dépenses occasionnées.	Ce partenariat a été renouvelé. Mais il faut l'accord du propriétaire pour intervenir sur des terrains privés.	Programme récurrent et actif
Opération 1 million d'arbres Les emplacements pré-identifiés sont le Pateck, l'avenue Mistral, les arrière-plages, la nécropole, la place de la Chapelle, le Canadélia, le parking de Pramousquier.	Cette opération n'a pas fonctionné. L'étude paysagère suggérait un budget de 100 000€ et la subvention de l'Etat ne s'élevait qu'à 10 000€	Même constat, l'aide proposée par la Région n'était pas à la hauteur des enjeux
ATTRACTIVITE ET PROMOTION DU VILLAGE		
La voie verte, le poumon de la commune Avec le conseil départemental, nous finaliserons la voie verte (renforcement des voûtes, sol stabilisé, sécurisation des bas-côtés...). Elle deviendra le chemin le plus efficace et le plus court pour aller de Pramousquier au Rayol.	Projet en cours qui avance bien. La totalité des travaux devrait être achevée fin d'année 2024, libérant une voie allant de Pramousquier jusqu'au Domaine. La partie suivante en direction de Cavalaire dite "le canyon" fait l'objet d'une étude. Ensuite c'est la commune voisine qui prendra le relais.	Projet réalisé jusqu'au canyon
Le Domaine du Rayol, une carte de visite internationale Soutenir l'ADORA en maintenant les subventions.	Le soutien financier à l'ADORA est annuel.	Programme d'aide poursuivi

Poursuivre le partenariat dans le cadre de l'évènement communal annuel "Jardinons ensemble"	Le projet "jardinons ensemble" s'est interrompu faute d'animateur, les précédents ayant quitté la commune.	Pas de changement faute d'animateur délégué par le Domaine
Créer une halte-randonneur sur l'emplacement du terrain Cavallo.	Projet en stand-by faute de budget. Le propriétaire (Conservatoire du littoral) propose un bail de longue durée mais les travaux de remise en état – intérieur et extérieur - sont très lourds (300 000€).	Pas de changement budget élevé
Proposer un conseiller jardin pour aider tous les résidents dans le choix de leurs végétaux.	Non réalisé. L'ADORA remplit cette fonction sans toutefois pouvoir se déplacer à domicile.	Pas de changement
PRESERVER DAVANTAGE NOTRE ENVIRONNEMENT		
Avec l'aide de l'association d'insertion Clarisse Environnement, continuer à nettoyer nos plages en grande partie à la main pour respecter le cycle écologique et en même temps contribuer à l'insertion des personnes en difficulté.	Clarisse Environnement qui est une entreprise d'insertion, n'a plus les effectifs nécessaires depuis deux ans. La tâche a été sous-traitée à un intervenant extérieur.	Clarisse Environnement a refait surface mais avec un effectif limité. Ses interventions portent sur l'obligation légale de débroussaillage
Mettre en place une navette gratuite pour accéder aux commerces et aux plages.	Projet réalisé et fonctionne de manière satisfaisante. Des navettes nocturnes sont en places les 14 juillet et 15 août.	Projet réalisé , récurrent, actif
Installer des bornes de recharge pour les véhicules électriques dans chaque hameau.	Une borne est installée pour 2 véhicules au Canadel (parking Canadelia). Au Rayol, Enedis a refusé l'emplacement prévu. Elle sera installée face à l'agence Goy	Les bornes sont maintenant standardisées pour servir tout type de véhicule. L'emplacement face agence Goy n'a pas été autorisé. Un emplacement est prévu dans le cadre de l'espace service aux véhicules face "Rayol Bay". Un constat : peu d'activité, les propriétaires de véhicules électriques rechargent majoritairement à domicile
Privilégier le Bio à la cantine et les circuits courts.	Cf supra	Programme récurrent actif
Créer un potager partagé.	Cf supra	Voir plus haut (jardin potager partagé)
Perpétuer l'entretien des 4 chemins de randonnée , portes d'accès au massif des Maures.	La défection de Clarisse Environnement n'a pas permis de faire face à cette tâche	La commune n'a pas les moyens humains (cf supra Clarisse environnement) d'effectuer cette tâche. La Communauté des communes n'intervient que sur les sentiers intercommunaux. Toutefois une réflexion est en cours car c'est bien une responsabilité communale
Lutter contre les plastiques à usage unique (charte zéro déchets).	Cela a bien fonctionné en particulier pour la gestion des déchets des restaurants de plage	Programme récurrent actif

Réorganiser la déchetterie avec des quais de déchargement plus pratiques et la réouvrir aux artisans.	Projet en cours. La livraison est prévue en juin 2023	Projet réalisé
Equiper la déchetterie d'une benne dédiée pour le réemploi du mobilier	Ce système est opérationnel dans toutes les déchetteries intercommunales et sera installée au Rayol	Projet réalisé Remarque ADRER : il eut été souhaitable d'établir un sens unique entrée sortie
Pour les particuliers, sous-traiter la récupération des déchets verts à domicile afin d'éviter le brûlage (service payant).	Non réalisé. Les moyens communaux ne le permettent pas	Pas de changement
Proposer un sticker « Stop Pub » pour baisser le tonnage de papier.	Projet réalisé	Projet réalisé
ASSURER LE MIEUX VIVRE DES RESIDENTS SECONDAIRES		
A travers la mise en place d'une plateforme d'échanges dédiée pour : Mieux cerner leurs attentes. Connaître leurs préoccupations. Être à l'écoute de leurs besoins. Les aider à intégrer la vie locale. Agora du Rayol par le biais d'un système d'écoute. Initier une commission d'échanges et d'information. Réaliser des enquêtes complémentaires 2 fois par an.	Les enquêtes ont été réalisées. Un conseiller municipal est en charge des contacts, une page internet est consacrée aux échanges. D'une manière générale, les vacanciers sont peu motivés à participer à la vie communale sauf à la mise en place de services très/trop couteux comme la mise en place d'une école de voile.	La plate forme est toujours active mais très peu fréquentée, les résidents secondaires ne donnant pas la priorité à ce type d'échange en période estivale
COMMUNIQUER, NOUS CONCERTER, UN IMPERATIF, UNE NECESSITE		
Sur Internet, la chaîne Youtube « la Voix du Rayol » sera poursuivie. L'édition papier de la gazette « la Voix du Rayol » sera maintenue et sa fréquence améliorée, à raison d'une fois par semestre.	Les deux approches ont été mises en œuvre, malgré l'absence de la personne responsable pendant une longue durée.	Programme récurrent , la qualité a été améliorée et la fréquence de publication respectée.
Pour l'accueil des nouveaux arrivants. En créant un livret d'accueil et les informer sur notre commune, les services proposés et la richesse d'activités à leur disposition.	Non réalisé, mais l'Office de Tourisme joue ce rôle. Projet à développer	Pas d'évolution. Les nouveaux arrivants sont toujours reçus à la mairie quand ils se déclarent
Nous concerter sur les projets structurants par des commissions, ouvertes aux habitants et aux associations	Projet réalisé. La concertation est bien en marche sur l'aménagement du cœur village avec le projet de place de village panoramique des logements et du stationnement.	La concertation reste effective

LES FINANCES, L'ELEMENT VITAL A LA REALISATION DE NOS PROJETS		
<p>Notre programme a été valorisé financièrement. Un plan d'investissement ventilé sur les 6 prochaines années, sans augmentation d'impôts (sauf coups durs imprévisibles)</p> <p>Continuer à résorber la dette En abaissant le poids de la dette par habitant et retrouver des capacités d'emprunt pour les gros investissements.</p>	<p>La dette Tessonnière se résorbe régulièrement, la commune a pu emprunter 500 000€ l'an passé, les critères d'endettement et de situation financière étant jugés positifs par les prêteurs.</p> <p>Les investissements sont toujours décidés proportionnellement aux subventions publiques qui y sont attachées (Etat, Région, Département).</p>	<p>La dette se réduit (1,4M dont 0.45M€ Empain). Avec un endettement de 3 années d'excédent de fonctionnement (moyenne annuelle 500 000€) la commune se situe dans une excellente position (avec 8 années d'excédents l'évaluation resterait encore qualifiée de "très bonne" – c'est au-delà de 10 que la situation devient mauvaise)</p>
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES, ELEMENT INCONTOURNABLE DE NOTRE EVOLUTION		
<p>La Communauté de Communes tient une place prépondérante dans l'exercice du mandat du conseil municipal.</p>	<p>L'intervention de la Communauté de communes s'avère essentielle surtout pour les petites communes qui en sont largement bénéficiaires. Rappel des compétences de la Comcom :</p> <p>Les compétences - Communauté de communes du Golfe de Saint Tropez (golfe-sainttropez.fr)</p>	<p>Les compétences de la Comcom s'enrichissent et se rationalisent tous les ans.</p>
